

La collaboration entre l'Université et l'Industrie: Comprendre les stratégies de licences universitaires et au-delà

Une interview de **Sıla ÖCALAN-ÖZEL**, docteure diplômée au BETA en 2018. Par Arnaud WOLFF et Benoît DICHARRY, doctorants en seconde année.



Bonjour Sila, pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je suis Sila Öcalan-Özel, et j'ai récemment été diplômée d'un doctorat en sciences économiques. J'ai défendu ma thèse le 12 décembre 2018, sous la direction de Julien Pénin, Professeur au Bureau d'Économie Théorique et Appliquée (BETA).

A quel moment avez-vous pensé faire un doctorat et pourquoi ?

Après avoir obtenu un master d'économie en Turquie, je suis arrivée en France, mon mari ayant été recruté pour un doctorat en cotutelle à Strasbourg. J'ai commencé par travailler à la fondation européenne de la science (FES), et après une expérience professionnelle d'un an, j'ai voulu commencer une thèse. J'ai réalisé que le doctorat est un atout significatif pour n'importe quel métier en lien avec la

recherche. Ma thématique prédominante était l'économie de l'innovation, et en particulier l'économie de la science. Pour moi, cette thématique de recherche a l'avantage de permettre d'accumuler du savoir sur une multitude de disciplines tout en essayant de comprendre comment les sciences économiques influencent les autres sciences et vice versa. J'ai donc décidé de commencer un second master en économie et management de l'innovation à l'université de Strasbourg, réalisé un mémoire de recherche sur un sujet qui m'intéressait et poursuivi ce projet de recherche après avoir obtenu un contrat doctoral de trois ans à l'issue de ce master.

Quel a été l'objet de votre thèse ?

Ma recherche s'est concentrée sur les Interactions Université-Industrie (IUIs). J'ai cherché à analyser les canaux formels et informels par lesquels les universités transfèrent leur savoir et leur technologie vers l'industrie. Plus particulièrement, en analysant les stratégies d'octroiement de contrats de licence des universités, j'ai étudié le lien entre la clause d'exclusivité et les caractéristiques de l'invention, en prenant notamment une perspective normative.

Quels résultats principaux avez-vous obtenus ? Y-a-t-il eu des surprises ?

Ma thèse se compose de cinq articles distincts, mais interreliés, sur les IUIs. Dans chaque article, j'utilise une méthodologie différente. Le principal résultat de ma thèse est que les pratiques d'octroiement de licences de la part des universités pourraient être améliorées. Le résultat le plus surprenant est que nous

n'avons pas réussi à trouver de relation significative entre les caractéristiques des inventions et le degré d'exclusivité des contrats de licence. Ma recherche reste cependant encore exploratoire. Ces résultats ne concluent ainsi pas le débat, et de futures analyses à plus grande échelle sont nécessaires.

De quelle manière votre thèse contribue-t-elle à la littérature existante ?

Pour autant que je sache, cette étude est la première étude empirique portant sur le lien entre les caractéristiques de l'invention et le degré d'exclusivité des licences. Les contrats de licence étant confidentiels, il est très souvent difficile d'y avoir accès. Aussi, le langage complexe utilisé dans ces contrats appelle à une expertise légale pour en comprendre les clauses. A travers un projet interdisciplinaire, nommé COCON (*CO*hort of *CON*tracts), et financé par l'Agence Nationale Française (ANR), nous avons pu accéder et codifier des contrats procurés par les Offices de Transfert de Technologie (OTTs) ou par les acteurs du réseau SATT en France. Grâce à cette recherche, nous avons réussi à construire une base de données unique et originale (même si petite en taille) de contrats de licence. De plus, nous avons fusionné cette base de données avec les résultats d'une enquête sur les inventeurs qui nous a permis de collecter des informations liées aux caractéristiques des inventions. D'après moi, nous manquons de ce type de données et de recherche en Europe.

Y-a-t-il des implications sociétales de votre travail ? De potentielles implications politiques ?

Ma recherche a effectivement différentes implications managériales, ainsi qu'en termes de politiques publiques, dans la mesure où elle implique de nombreuses parties prenantes: les universités, les OTTs, les inventeurs, les entreprises, les

gouvernements, etc. Dans la mesure où je prends une perspective d'offre dans ma recherche, je discute du rôle des universités en tant que disseminatrices de savoir et de technologie, ainsi que du rôle des OTTs en tant qu'intermédiaires dans le transfert de la technologie. Au niveau managérial, choisir (ou négocier) une stratégie d'octroiement de contrats de licence appropriée est important afin d'inciter les entreprises à innover à et réduire les coûts sociaux liés au monopole. Les stratégies de licence doivent être adaptées au contexte afin de balancer ces objectifs (à priori) contraires. Au niveau des politiques publiques, ceci nécessite l'allègement des fortes contraintes budgétaires qui s'appliquent aux OTTs. Au lieu de contraindre les OTTs à être plus profitables, des politiques publiques favorisant l'impact social du transfert de technologie devraient être implémentées.

Quelles compétences avez-vous développées pendant votre thèse ?

Durant ma thèse, j'ai développé des compétences en termes de recherche, d'organisation et de communication. J'ai appris à conduire des projets de recherche, à publier un article de recherche, à gérer un processus de *peer-review*, ainsi qu'à avoir recours à différentes méthodologies de recherche. La thèse est en effet le premier pas pour devenir un chercheur indépendant. J'ai aussi appris à organiser un évènement scientifique, dans la mesure où notre programme doctoral nous a initié à la préparation d'une conférence doctorale internationale. De plus, j'ai enrichi mes compétences en termes de communication en participant à des conférences et en présentant ma recherche dans différents pays. Ceci m'a aussi permis de développer un important réseau dans mon domaine.

Comment réussir son doctorat ? Avez-vous des conseils ?

Comme le dit un proverbe africain, “Si tu veux aller vite, marche seul. Si tu veux aller loin, marchons ensemble.” La recherche est quelque chose qui a toujours besoin d’être porté vers l’avant, il s’agit donc plutôt d’un travail de nature collaborative qu’isolée. Consciemment ou inconsciemment, nous apprenons beaucoup de nos collègues/amis. Donc ma première suggestion est de ne pas s’isoler pendant sa thèse. La première année de doctorat peut être déroutante car on ne sait pas dans quelle direction aller. Pour surmonter ce problème, il faut participer à un maximum de workshops et conférences pour obtenir des retours sur sa propre recherche, même si cette dernière n’en est qu’à un stade préliminaire. Cela aide aussi à construire son propre réseau de recherche afin d’avoir de potentiels futurs co-auteurs. Je conseille aussi aux nouveaux doctorants d’apprendre rapidement le processus de publication car ce dernier peut être extrêmement long. Evidemment, la recherche nécessite de la patience, il ne faut pas espérer avoir des résultats immédiats, il s’agit avant tout d’un processus d’essais et d’erreurs. Aussi, il ne faut pas être perfectionniste: comme me l’a dit mon directeur de thèse lorsque j’ai démarré ma thèse, “le parfait est l’ennemi du bien!”

Quelles perspectives avez-vous concernant votre avenir professionnel ?

En ce moment, je suis en contrat ATER (Attaché temporaire d’enseignement et de recherche), j’enseigne donc à la faculté de sciences économiques et de gestion. J’espère trouver un emploi dans le secteur académique, et j’espère rester en France. J’ai déjà candidaté à une qualification au centre national universitaire (CNU) dans l’optique de décrocher un poste de maître de conférences. Je suis aussi ouverte à des

opportunités de post-doctorat ou à un poste dans des organisations internationales ou en lien avec mon domaine de recherche.

Contact: s.ozel@unistra.fr
silaocalan@gmail.com